



N°13914 MESRS/DC/SGM/DSI/SA

Cotonou, le 06 août 2025

COMMUNIQUE

(Large diffusion)

La Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) informe les inscrits définitivement au Fichier National des Aspirants à l'Enseignement Supérieur (FNAES) pour la campagne 2023, que les demandes de réclamation, dans le cadre de la candidature au test de sélection des assistants en position probatoire au profit des Universités Publiques du Bénin (UPB), peuvent être déposées au secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information du ministère jusqu'au **lundi 11 août 2025 à 18 heures précises.**

Passé ce délai, aucune autre réclamation ne saurait être acceptée.

NB : Les aspirants dont les spécialités ne correspondent pas aux besoins exprimés par les UPB sont tenus de joindre à leur demande la liste entière des pièces complémentaires demandées.

Pour la Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche scientifique et P.O.



Rogatien Makpéhou TOSSOU
★ Directeur de Cabinet

MESRS : (ATCR)